

Fiche de poste Ingénieur forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Institut pour le Développement Forestier

<u>Intitulé du poste :</u>	Chef de projets Sylviculture irrégulière adaptative (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit privé, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'État (Décret 86-83 du 17/01/1986) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 33 K€ et 54 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Antennes de l'IDF ou autres sites du CNPFF
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} juillet 2023

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'État à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (CNPFF-IDF).

L'Institut pour le Développement Forestier a pour missions I) d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, techniques et d'élaborer des outils d'aide à la décision relatifs aux écosystèmes forestiers, aux effets du changement climatique et à la filière forêt-bois, II) de transmettre ces informations via la publication des travaux du CNPFF-IDF et du CNPFF (livres, revue nationale Forêt & Innovation) et III) via la formation : ce service est mobilisé pour gérer les offres de formations continues proposées et sur mesure.



Description du poste

Le CNPF-IDF recherche un(e) ingénieur(e) forestier spécialisé(e) sur la sylviculture irrégulière, pour développer son adaptation face au changement climatique tout en y intégrant les aspects environnementaux et sociétaux. Il (elle) intégrera cette équipe et y développera les activités de R&D autour de ce sujet en cohérence avec les besoins de la filière forestière.

L'ingénieur(e) est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du directeur et du directeur adjoint du CNPF-IDF.

Les missions du poste seront les suivantes :

- Chef(fe) de projets Sylviculture irrégulière du CNPF-IDF :
 - Travaux de R&D sur la sylviculture en futaie irrégulière (traitement / conversion des peuplements existants, gestion des mélanges, modes de renouvellement, enrichissement, croissance, production...);
 - Travaux en équipe au sein du CNPF-IDF, en particulier avec les chefs de projets I) futaie régulière, II) renouvellement, III) biodiversité, IV) sol et eau V) BioClimSol et risques, VI) expérimentation VII) socio-économie. Cela se fait également en lien étroit avec les délégations régionales du CNPF et le RMT AFORCE ;
 - Développement de l'expérimentation sur la sylviculture en futaie irrégulière, assurer le suivi et l'analyse des dispositifs (passés, présents et futurs), notamment au niveau économique.
- Référent(e) Sylviculture irrégulière au CNPF :
 - Co animation d'un groupe de travail interne sur la sylviculture adaptative avec les chefs de projets I) sylviculture régulière, II) essences III) renouvellement et IV) matériel végétal ;
 - Animation du groupe de travail du CNPF sur l'irrégulier ;
 - Participation aux groupes du GIS coopérative de données « peuplements hétérogènes » ;
 - Coordination et soutien des actions d'expérimentations sur la sylviculture irrégulière.
- Evaluations économiques de scénarios sylvicoles ;
- Contribuer au développement des activités conventionnelles du CNPF ;
- Développement des réseaux avec les acteurs et partenaires externes sur la sylviculture adaptative en futaie irrégulière (ONF, INRAE, AgroParistech, gestionnaires, Prosilva, AFI...);
- Valorisation des résultats des études et des projets de R&D sur ces spécialités :
 - Par la rédaction de publications (articles, ouvrages...);
 - Par l'animation de stages de formation.

Profil recherché

Formation – expériences

- Candidat externe : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Forestier de type bac +5 ou diplôme de niveau 7 ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture de de l'environnement,
- Candidat interne : Ingénieur de catégorie T1 dans un autre service ou Technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années de services effectifs dans cette catégorie.
- Expérience > 2 ans souhaitée.

Compétences et qualités requises

- Bonne connaissances sur la sylviculture ;



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





- Sens de l'organisation, rigueur et esprit d'initiative ;
- Ouverture d'esprit sur les techniques sylvicoles, esprit partenarial et habitude du travail en équipe ;
- Très bonnes qualités relationnelles, humaines et rédactionnelles ;
- Maîtrise de l'anglais (lu, écrit et parlé) ;
- Connaissances dans l'analyse des données, les statistiques ;
- Maîtrise de la suite Office.

Avantages

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Éric SEVRIN, Directeur du CNPF-IDF : 06 11 25 85 73 - eric.sevrin@cnpf.fr
- Thomas FEISS, Directeur adjoint du CNPF-IDF : 07 64 62 10 73 - thomas.feiss@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer, par mail à thomas.feiss@cnpf.fr, pour réception effective **avant le 13 juin 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles.
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une commission de sélection qui se tiendra le 16 juin 2023, dans les locaux du CNPF à Paris.